L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 12 MARS.

FEUILLETON.

LA CAPE ET L'EPÉE.

PREMIÈRE PARTIE.

Le comte de Montestruc.

XXII—Suite.

Et sans attendre son baiser, Brisquette lui sauta au cou.

—Oh! est bien là, ajouta-t-elle en restant appuyée sur son cœur un instant.... Ah! je vous ai bien aimé, mon cher Hugues, quand nous étions là-bas!

—Et maintenant?

—Maintenant! fit-elle en relevant la tête avec un joli mouvement d'oiseau, ayez seulement besoin de moi, et vous verrez si je n'ai pas toujours pour vous le cœur que j'avais rue des Saules!....

Elle sourit sans s'éloigner beaucoup, de nouveau:

—Vous babillez et ne répondez pas, reprit-elle. Dites-moi tout.

Hugues la mit au courant de sa situation, tout en gardant un silence prudent sur certains détails qu'il ne lui semblait pas utile de révéler. Il glissa sur les causes du danger qu'il avait couru proche l'église Saint-Jacques, mais s'arrêta complaisamment sur sa rencontre avec M. de Saint-Ellix, le secours qu'il avait obtenu de M. de Colligny, sa présentation au roi et le beau dénoûment qui en avait été la conséquence. Montestruc avait fait son récit d'un air si délibéré et d'un accent si vif, que Brisquette lui en fit compliment.

—Alors, poursuivit-elle, vous êtes parfaitement heureux?

—Heureux! L'est-on jamais complètement?

—Il y a donc quelque chose encore que vous désirez?

—Eh! mon Dieu oui, et mon bonheur n'aura plus rien à prétendre quand j'aurai obtenu de Mme la comtesse de Soissons ce que j'ai à lui demander....

—Vous avez véritablement quelque chose à demander à Mme la surintendante de la maison de la reine.... Vous?....

—Oh! une bagatelle.... le commandement de l'armée qu'on va expédier en Hongrie pour un de mes amis que je me suis mis en tête de servir.

—Rien que cela!....Ah! vous êtes toujours bien de votre pays! Et par quel moyen vous flattez-vous d'arriver jusqu'à elle?

—Une personne que vous connaissez et qui est aussi de l'Armagnac, M. de Saint-Ellix, s'est chargé de m'ouvrir sa porte.

Brisquette parut réfléchir une seconde, et des doigts caressant son joli menton:

—Vous plaît-il que je m'occupe de cette affaire? dites!

—Vous?

—Oui, moi. Il y a beaucoup de circonstances où une femme vaut un marquis.

—En fait, comment êtes-vous ici? et quelle qualité y faites-vous?

Un flot de questions jaillit des lèvres de Montestruc. Elle arrêta ce débordement de paroles en posant sa main sur les lèvres du Gascon.

—Ah! la [illegible] vous monte vite au cerveau, reprit-elle en riant; vous saurez tout cela plus tard.... La seule chose importante en ce moment, la seule qui doive nous occuper, c'est votre entrevue avec Mme de Soissons....cette entrevue dont vous attendez merveille.... Si je m'en mêle, j'ai quelque idée qu'elle vous sera promptement accordée.... et dans de meilleures conditions que par M. de Saint-Ellix....Voulez-vous?

L'air d'assurance de Brisquette frappa Hugues.

—Faites! dit-il et comment saurai-je que vous avez réussi?

—Soyez ici demain, à la même heure.

—Comment, demain déjà?

—Pourquoi vous faire attendre?

—Vous avez donc la baguette magique d'une fée?

—Presque.

Brisquette le quitta sur ce dernier mot, et Hugues se garda bien de parler à M. de Coligny de ce qui s'était passé entre lui et une jolie fille d'Auch rencontrée dans une galerie de Fontainebleau. Il avait une confiance entière dans le savoir-faire de Brisquette, et il craignait qu'on ne se moquât de cette confiance dont il n'aurait pas pu donner l'explication.

Un peu avant l'heure où il avait l'espoir de rencontrer Brisquette dans le bosquet voisin de la Treille du roi, comme la veille l'impatience le fit descendre dans les jardins. Bientôt il la vit accourir de loin, se glissant le long des charmilles, et dès qu'elle fut auprès de lui se haussant sur la pointe des pieds pour lui parler à l'oreille:

—C'est fait! fit-elle.

—Comment! du premier coup! Mais cela tient du prodige!

—Et ce que cela vous étonne! C'est toujours ainsi que les choses se passent quand je m'en mêle. Mais d'abord, avant de vous mettre au courant des petits moyens que j'ai employés pour arriver à mon but, une prière.... Ça me gêne de te dire vous, mon cher Hugues, voulez-vous me permettre de vous dire tu?

—Dis.

—Voilà ce qui s'appelle répondre! Eh bien! mon ami, M. de Saint-Ellix t'avait mal présenté, ce qui était absolument comme s'il ne t'avait pas présenté du tout.

—Qu'avait-il dit?

—Il avait juré à la princesse qu'elle t'avait ébloui par sa rare beauté, et que tu étais en passe de rendre l'âme si elle ne t'accordait la faveur de l'adorer de plus près.

—Pas si bête!

—Stupide, mon pauvre Hugues, stupide! Elle est blasée sur l'éblouissement, la comtesse. Ne sait-elle pas qu'elle est un astre et que les rayons de ses yeux incendient les pauvres mortels? Tous les poètes de cour lui en ont fait le serment en rimes superbes, et mille solliciteurs le lui ont prouvé. Sais-tu ce qu'elle me disait ce matin?

—A toi?

—A moi, Brisquette.

—Voilà qui est plaisant!

—Ecoute d'abord, tu t'étonneras après! Ah! ma chère, me disait-elle, quel ennui et quelle fatigue! Un cousin qui m'est tombé de l'Armagnac veut à toute force me présenter un provincial de ses amis; Qu'y faire?

—Et tu as répondu?

—Il faut l'éconduire, madame, et sur le champ.... un provincial! nous n'en avons déjà que trop!

—Hein!

—Et d'un air indifférent, j'ai ajouté, —Comment s'appelle-t-il ce provincial dont on veut vous assommer, madame?

—M. de Montestruc, je crois, a-t-elle répondu.

—Ah! madame, me suis-je écriée en joignant les mains, que le ciel vous préserve de le recevoir jamais! Un homme de la pire espèce, un amoureux dont la vie se passe à soupirer et à faire des sonnets pour sa belle!

—Bah! a-t-elle fait!

—Et moi insistant toujours: Un chevalier de la Table Ronde, madame, un héros de fidélité!

—Que me dis-tu là, Brisquette! s'est-elle écriée.

—La vérité, madame, la pure vérité; des princesses, des impératrices l'assailliraient de leurs plus doux sourires qu'il y répondrait par des impertinences. Je ne sais même pas s'il s'en apercevrait.

—Un Amadis des Gaules, alors?

—A peu près. Ah! ce n'est pas lui qui jamais tromperait celle qu'il aime!... Il croirait commettre une trahison s'il adressait seulement un pauvre compliment à une autre femme!

—Et sait-on le nom de la femme qu'il aime?... m'a-t-elle demandé avec une nuance de dépit.

—On le soupçonne à peine...: un grand mystère!... [illegible] sses, Mme de Créqui, Mme [illegible], Mme d'Albaus, Mme de la Ferté, Mme de Lesdiguières, Mme de Chaulnes, Mme de Soubise... que sais-je moi! les plus jolies ont essayé de l'enlever à sa divinité.... Coquetteries perdues, elles en ont été pour leurs œillades...

—Tu as de drôles d'inventions, Brisquette!

—Attends! et tu vas voir qu'elles ne sont pas si bêtes!... Cette tirade achevée, et j'y ai mis un entrain, un feu, il fallait m'entendre! Mme de Soissons s'est penchée sur son miroir....

—Tu me donnes envie de le connaître... un homme véritablement épris et fidèle à celle qu'il aime... c'est si rare!... je recevrai cet original... C'était bien sur quoi je comptais... Est-ce que jamais une femme a résisté à un accès de curiosité où son amour-propre est intéressé?

—Et quand penses-tu que la belle comtesse m'accorde une audience? demanda Hugues, qui ne pouvait s'empêcher de rire.

—Oh! ça ne peut pas tarder: demain, ce soir, peut-être.

—Bah! tu crois...

Elle a mordu à l'hameçon, te dis-je! Que je perde mon nom de Brisquette si elle n'est pas impatiente d'essayer le pouvoir de ses charmes sur ton inviolabilité...

Il avança son joli visage à deux pouces de celui de Montestruc.

—Avoue, reprit-elle, que, pour une personne qui n'en fait pas son métier, je n'ai pas mal conduit tes affaires.

—Je le reconnais.

—Mais, à présent, ne va pas me démentir au moins. Applique-toi surtout à bien jouer ton rôle d'amoureux.

—Ça me sera d'autant plus facile, répliqua Hugues avec un grand soupir, que rien ne pourra me faire oublier celle dont l'image remplit mon cœur.

—Tu dis?

—Je dis que je n'aurai qu'à parler naturellement, sans contrainte, pour être dans la vérité de mon emploi. Va! ta recommandation me met fort à mon aise!

—Toi, amoureux... véritablement!

—Hélas! oui.

—Ah! traître. Et tu ne le disais pas!

—Mais à la manière dont tu en parlais, je croyais que tu le savais.

—Et pour qui, s'il vous plaît, cette belle flamme?

—Pour Mlle de Montlnçon.

—La filleule du roi! Peste, monsieur de Montestruc, vos regards montent haut!

—J'ai suivi tes conseils, Brisquette.

—Au fait, c'est vrai, reprit-elle en riant, pardonne-moi le moment de dépit que j'ai eu en voyant que ce n'était plus moi. Mais à présent que Mme la surintendante est dans la disposition d'esprit où je la voulais mettre, pas de faiblesse au moins, et résiste ferme.

—A quoi?

Brisquette partit d'un grand éclat de rire.

—Comment! si jeune encore, même à la cour!.... Mais, mon petit ami, tu es le fruit défendu pour Olympe!... comprends-tu? Qu'es-tu en ce moment, sinon une pomme à deux pattes et sans plumes. Si tu n'y prends garde.... tu seras croqué tout vif.

—Tu me fais trembler.... et c'est pour cela que d'un pied leste, tu t'es chargée de me conduire au paradis?

—Marche à présent et que le diable te guide!

Brisquette allait se retirer; Hugues la retint.

—Tu as oublié de me dire ce que tu fais ici et ce que tu es auprès de Mme la comtesse de Soissons? reprit-il.

Brisquette se leva, et d'un air mutin:

—Je suis attachée à sa personne.... Tu as l'honneur de voir devant toi sa première soubrette.... sa soubrette de confiance....

Et faisant une révérence:

—Pour vous servir, monsieur le comte.

Les choses s'arrangèrent comme Brisquette l'avait annoncé.

Un billet qu'elle fit tenir à Hugues l'avertit qu'il serait reçu le soir même au jeu de la reine où il aurait l'honneur de saluer Mme la surintendante. M. de Saint-Ellix n'avait qu'à le nommer. Le reste irait de soi.

Montestruc ne manqua pas de se présenter au cercle de la reine à l'heure convenue. Après qu'il eut salué Sa Royale Majesté en observant toutes les lois de l'étiquette qui étaient en usage à la cour, il fut conduit auprès de Mme la surintendante par le marquis de Saint-Ellix.

—Monsieur le comte de Chargepaul, qui a sollicité l'honneur de vous offrir ses hommages, dit-il.

Mme de Soissons leva les yeux tandis que le nouveau venu s'inclinait. Un air de surprise se répandit sur son visage. Un instant elle resta interdite, mais se remettant avec la rapidité de l'éclair:

(A continuer.)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisbourg Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur et à basse pression CAMELIA. Capitaine Hanover, partira pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi; le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI le bâteau ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncté, pour Covington. Retour: il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 6 heures du matin; Madisonville tous les LUNDIS et JEUDIS matin.

Il ne sera positivement pas reçu de frêt après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bâteau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Lewisbourg, le Camélia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent.
15 mai Aux Nos 18 et 20 rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine, J. F. Muse, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis' Bend, comme il est dit ci-dessus.

A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Cairo et St. Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY 117 Commune et HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.
8août—9m

Peoples New Orleans and Grand Ecore Packet Company.

Départ, tous les mercredis à 5 P. M.

POUR Grand-Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Cotile, Alexandrie, Norman, Barbin, ainsi que tous les débarcadères de la Rivière Rouge, le bon bateau à vapeur BRADISH JOHNSON, JOHN HEINN, capt; Fu Brux & J.O. Johnson, commis. Partira comme il est dit ci-dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à LORD & McPEAKE, 46 Camp. N. O. DONOHUE 20 janv

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M. Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur NOUVEAU BART-ABLE, R. SINNOTT capitaine; GEO. C. HAMILTON, com. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à S. M. CARTER, 33 rue du Camp. HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas. BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune. ADAMS & WORK, 9 Commercial Place.
21 déc.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h. Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau. BERTHA, W. Burton, capitaine. J. B. Schmidt, commis. Ce bateau passera à la Nlle Orléans comme il est dit ci-dessus prenant du frêt et des passagers pour tous les atterrages du Bayou des Glaizes, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnie de Simmsport. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No 106 de la rue de la Commune.
5 août—6m

POUR LES OPELOUSAS.

Départ, tous les Mardis, à 5 h. P. M. Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur FLETA. C. C. Pickett, capitaine, T. H. Muggah et S. Derbes, commis. Il prendra du frêt et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaizes, ainsi que du frêt pour la Côte. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No. 4 de la rue Tchoupitoulas. LOW & McPEACKE, No 46 de la rue du Camp.
14 janv

Attakapas et Atchafalaya.

Départ, MERCREDI, 10 mars, à 5 heures P.M. Pour Simmsport, Churchville et tous les débarcadères intermédiaires de la rivière Atchafalaya et du Bayou Chêne, pour Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nlle Ibérie, Fausse Pointe, St Martinville et tous les débarcadères du Bayou Têche. Le bateau à vapeur et d'un faible tirant d'eau IDA, capt J. P. FORGAY, commis, A. MEYNIER Sr. Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No 4 rue Tchoupitoulas.
9mai

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la Cote, de Baton Rouge et du débarcadère de Wall.

DEPART tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M., à dater de VENDREDI, 23 octobre. Le bateau à vapeur B. L. HODGE. Capitaine P. Mc Elroy.—Commis, F. Bergeron et J. A. Comstock. Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.
10oct—12m

Paquebot de la Cote et de Lafourche, jusqu'à Thibodauxville.

Deux fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur HENRY TETE, Capitaine J. F. Ancoin, Commis P. A. Chariet, Part de la Nouvelle Orléans, tous les MERCREDIS matin à 10 heures et tous les SAMEDIS soir à 5 heures. Retour: il partira de Donaldsonville les LUNDI et VENDREDI matin. il descendra la côte le jour.
10 juillet—1an

Pour la Cote au-dessus de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent et le White Hall Saw Mill.—Trois fois par semaine.— Le bateau à vapeur MARY IDA, Capitaine J. A. Ruiz, commis J. L. Boyd. Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à W. J. COMAUX, 20 rue Conti.
1janv—9m

Paquebot de la côte et du College Point.

Trois fois la semaine. LE steamer WAWENOCK, THEODULE ELFERT, Capitaine. Partira de la Nouvelle Orléans tous les mardis et jeudis à 11 heures du matin, et le dimanche à 9 heures du matin. Il arrivera le lundi, mercredi et vendredi. Le frêt n'est débarqué qu'en plein jour. Pour frêt ou passage s'adresser à bord.
5 fév—3m

Pour la Cote au-dessus de la ville.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à midi. Pour les forts, la station de la Quarantaine [illegible], toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur ST. MARY, [illegible] et fin marcheur, capitaine Fred Frobet, F. C. Toemoulet et A. Soloshnayore, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le Samedi seulement il étendra ses voyages jusqu'aux Forts.
4 déc

BILAN DE LA BANQUE NATIONALE DE LA NLLE ORLÉANS.

A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.

RESSOURCES

Prêts et escomptes	313,768 83
Tire en sus	1,427 00
Bons des E. U. pour garantir la circulation	200,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques	2,800 00
Dû par des agents de rachat et de réserve	8,377 88
Dû par d'autres banques nationales	6,296 51
Dû par des banques et des banquiers d'Etat	581 07
Propriétés foncières, mobilier et installations	10,000 00
Dépenses courantes et taxes payées	6,148 16
Primes payées sur bons des E. U.	24,000 00
Chèques et autres items au comptant	290 40
Echanges pour le Clearing House	30,065 91
Billets d'autres banques nationales	10,277 00
Petite monnaie y compris les nickels	945 06
Espèces	844 18
Billets Legal Tender	70,000 00
Cinq pour cent, fonds de rachats	9,00 00
Total	$714,922 01

PASSIF

Capital payé	$200,000 00
Surplus	1,000
Autres profits non partagés	72,603 44
Billets de la Banque nationale en circulation	178,280 00
Dépôts individuels	253,727 97
Certificats de dépôts payables sur demande	3,860 40
Certificats de dépôts à terme (time)	2,000 00
Dû à d'autres banques nationales	166 87
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat	2,793 83
Total	$714,922 01

Moi, John H. Pike, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau ci-dessus exact.

JOHN H. PIKE, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce 7 octobre, 1874.

GEO. W. CHRISTY, Notaire Public.

Témoins: A. CHAPSKY. SIGMOND KATZ. J.T. BURDEAU.

—11

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS. LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les nouveaux et magnifiques bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord—

FRANCE, Trudelle, samedi, 6 mars.
VILLE-DE-PARIS, Lachesnez, samedi, 20 mars.
AMERIQUE, Pouzols, samedi, 3 avril.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) Première cabine, [illegible] | Seconde cabine, [illegible]. Billets d'excursion à prix réduits. Installation parfaite pour quelques passagers d'entrepont à [illegible].

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques [illegible] des chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour frêt ou passage, s'adresser à GEO. MACKENZIE, Agent, 55, Broadway, New-York, ou à L. GRAND, Agent, nov—28 Gallier Court, Lettre H. N. O.

STEAMERS DU HAVRE — ET DE LA — NOUVELLE-ORLÉANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO,	CASTELLAR,
PELAYO,	CORTES,
RIVERA,	COLON,
QUEVEDO,	(d'autres en construction.)

Ils passent la barre en tout temps, sans retard. Pour frêt ou passage (excellents emménagements, bonne table, y compris le vin.) S'adresser à F. INGATE, agent, No 14 de la rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.
26juil—1an

STEAMERS—LIVERPOOL. LIGNE D'ETAT.

STATE OF LOUISIANA, 2,500 tonneaux, Lieut. Johnston, R. N. R.
STATE OF MINNESOTA, 2000 tonneaux, Lieut George Hamilin, R. N. R.
STATE OF ALABAMA, 2400 tonneaux, capt. Jas. Stewart.
STATE OF VIRGINIA, 2500 tonneaux, capt. Moodie.
STATE OF PENNSYLVANIA, 2600 tonneaux, capt. Knight.
STATE OF GEORGIA, 2600 tonneaux, capt. L. Cooper.
STATE OF NEVADA, 2500 tonneaux, cap. Brass.
STATE OF FLORIDA, 2500
STATE OF INDIANA, 2500 capt. Sadler.

La compagnie émet des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Elle vend des billets de retour (bons pour douze mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Des billets d'immigrants (payés d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement, Le steamer STATE OF ALABAMA partira de son quai, au pied de la rue Washington, Quatrième district, MERCREDI, 17 mars 1875.

S'adresser à A. K. MILLER & CO., Agents, Au No 35 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.
6juillet—1 an

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

POUR BRÊME, via la Havane et Southampton.

Départ le MERCREDI, 17 mars, à 7 heures du matin. Le steamer allemand FRANKFURT. Capitaine VON BULOW, partira de son quai, au poteau 41, Quatrième District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour passage, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., 11mars—6f No 42 de la rue de l'Union.

BRÊME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD partiront comme ci-dessous—

Départ:

	De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Hannover...	12 janv.	17 fév.
Frankfurt...	9 fév.	17 mars.
Hannover...	6 avril.	9 mai

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane, et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le frêt.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres $150 en or.
Entrepont 40

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:

Chambres $150 en or.
Entrepont 45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres $35 en or.
Entrepont 15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents.
8 août—1an Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants: KNICKERBOCKER, NEW ORLEANS, HUDSON, CORTES.

Le steamer HUDSON, Gager, commandant, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse DIMANCHE, 14 mars, à 8 h. A. M.

Passage $50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements, pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour frêt ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 41.

POUR VERA CRUZ.

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York.

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers

CITY OF MEXICO.....Capt. W. B. Sherwood,
CITY OF MERIDA..........Capt. J.W. Reynolds,
CITY OF HAVANA..........Capt T. J. Philips

Le steamer CITY OF MEXICO, Commandant W. B. Sherwood, partira de son quai, au pied de la rue Calliope 1er District, le DIMANCHE, 14 mars, à 8 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz........ $60 en or.

F. ALEXANDRE & SONS, 33 Broadway, New York, Pour frêt ou passage, s'adresser à J. M. WITHERSPOON, Agent. Au No 60 de la rue Carondelet.

Le steamer CITY OF HAVANA partira le 2 avril.
13 nov—1 an.

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE. Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, comm. J. W. Catherine. 1500 tonneaux
YAZOO, do. L. D. Barrett. 1400 tonneaux
C. W. LORD, L. Colton. 1000 tonneaux

Départ, MERCREDI, 17 mars, à — heures P. M. Le beau steamer de 1ère classe, C. W. LORD, Commandant L. Colton, Partira de son quai, en face de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E.-U.) .. $ 35
Passage pour Philadelphie 50
Billet donné à New-York pour tout le voyage.. 60

Pour frêt ou passage, s'adresser à EDWARD A. YORKE, Agent, au coin des rues Carondelet et Gravier.
4 nov—1 an.

Bureau de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1874.

A Messieurs les Membres Sociétaires de l'Union Française:

Conformément à nos statuts organiques, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport ci-joint, résumant les opérations de notre société pendant l'année écoulée:

Depuis le 1er décembre 1873, le nombre des personnes qui sont venues se faire inscrire sur nos livres, pour solliciter de l'emploi, a été de:

Hommes 236
Femmes 51—soit 288

Pendant cette période, le bureau a réussi à placer tant en ville qu'à la campagne:

Hommes 135
Femmes 56—soit 191.

Divers malades qui se sont adressés à nous ont nécessité la délivrance de 35 bons. Les docteurs Landry, Hava et de Bausset, ainsi que messieurs Jas et Cusachs, pharmaciens, ont, comme par le passé et gratuitement, fait les visites et fourni les médicaments nécessaires au soulagement de ces malheureux. La direction, interprète de la société entière, offre à ces messieurs ses sincères remerciements.

Notre cours d'anglais gratuit a marché régulièrement 3 fois la semaine et a été suivi par une moyenne de 15 à 20 individus.

Le nombre des nouveaux inscrits pendant cette période a été de 149.

Recettes.

En caisse le 12 décembre 1873....$ 77 65.
Reçu en 12 mois (bal et cotisations..... 2,287 75—$24

Dépenses.

Bons de secours délivrés donnant droits à 247 logements et 494 repas $ 189 40
Secours en argent à divers nécessiteux 38 16
Aux inondés de la Louisiane 50 00
Cours d'anglais, 12 mois à $15 180 00
Location du bureau, employé 1,112 55
Annonces, imprimés 78 65—1951 69.

En caisse aujourd'hui, 12 décembre 1874. 313 80.

16 déc—M.V.D. J. E. MONDIEGT, Secrétaire.

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

[illegible]

On and after February 8, 1875, Trains leave depot foot Canal street as follows: EXPRESS AND MAIL, DAILY, at 5 a.m. Coast accommodation, saturday only, 3 45 p.m. Through night express daily, at 6 15 p.m.

Arrive: Express and Mail daily at 3 35 p.m. Coast accommodation, Mondays only, [illegible] a.m. Through night Express, daily at 9 [illegible] a.m. This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Louisville, Charlotte and Virginia Springs.

Office corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.

D. B. ROBINSON, Gen'l Supt.

LIGNE DE MOBILE.

[illegible]

A partir du 8 Février 1875.

Les trains partiront du dépôt, au pied de la rue du Canal comme suit: EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS, à 5 heures du matin.

Train d'agrément, les samedis seulement, 3.45 p. m.

Express du soir tous les jours à 6 1/4 heures p. m. Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans: Express et malle, tous les jours, à 3, 35 h.P. M. Train d'agrément, les lundis seulement, à [illegible] a. m.

Express du soir, tous les jours à minuit. C'est la seule qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Louisville, Charlotte et les sources de la Virginie.

Bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hôtel.

D. B. ROBINSON, Surintendant.

[illegible]

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit: (Du Dépôt, au pied de la rue des Calliope.) A partir du 28 décembre

DÉPARTS.		ARRIVÉES.	
Express	7:00 A. M.	Express	11:05P. M.
Malle	5:00 P. M.	Malle	10:30A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A St. LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 22 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur Général. 18 avril

[illegible]

New Orleans, St. Louis & Chicago R.R.-Co. (Great Jackson Route.) (From Calliope street Depot.) From December 28—1874

DEPART.		ARRIVE.	
Express	7:00A. M.	Express	11.05 P. M.
Mail	5.00P. M.	Mail	10.30A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS-CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. april 18

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "l'ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour.....25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans.......15 cents.

Pour la station de Gentilly—15 cents pour aller et autant pour le retour—

Départs de la ville.		Départs du Lac.	
6 heures A. M.		heures A. M.	
8 "		"	
10 "		"	
Midi			
2 " P. M.		" P. M.	
4 "		"	
6 "		"	

Les dimanches un train partira toutes les heures, dès 2 heures de l'après-midi.

Les passagers qui désirent s'arrêter Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

C. H. ALLEN, Surintendant-général.
8avril—

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux du bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Brashear, seront pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 1 heure; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour frêt ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine. Il ne sera point reçu de frêt après 4 heures.

Fmai— CHS. A. WHITNEY CO., Agents.

Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux, No 3 de la rue St-Pierre.

TROISIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 Juin 1874.

Sur risques d'incendie	$49,124 56	
" de rivières	2,261 00	
" de mer	12,998 26	
Total des primes	$64,483 86	
En plus risques non expirés pour 1873	$8 262 00	
	$72,745	
En moins, primes remboursées	1,277 06	
Montant net des primes reçues	$71,468 04	

Pertes payées dans la même période

Sur risques d'incendie	$17,802 62
" de rivières	4,747 60
" de mer	3,842 21
Réduction (rebate)	2,896 79
Réassurances	2,626 02
Taxes	2,398 08
Loyer	1,140 00
Impressions, annonces, fournitures de bureau	678 25
Dépenses, etc, intérêt en moins	7,779 38
Réservé pour les risques non expirés de 74	7,482 00 / $58,065
Bénéfice net	$13,000

L'actif de la Compagnie est comme suit

Billets de capital	$381,438
Primes en voie de recouvrement	12,506 54
Actions de banques et autres actions	34,806 00
Propriétés foncières	6,831 82
Billets garantis	4,865 73
Billets garantis par hypothèque	,641 75
Effets à recevoir à courte échéance	,0279
Meubles et installations de bureau	2,136 58
En caisse	16,266 00
Total de l'actif	$561,769 74

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président,
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

Signé sous serment pardevant moi, à la Nlle Orléans, ce 2me jour de juillet 1874.

ANT. DOMINOCOURT, Notaire Public

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1874.—Aujourd'hui à une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé est déclaré et porté au crédit des billets d'actions (stock notes), également qu'un dividende de QUINZE pour cent, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 juin 1874 sera payé à dater du dixième jour du mois d'août 1874.

DIRECTEURS:

R M Davis	Jos David
A Socola	M Berwin
J Mina	David Hughes
Ernest Fraget	J J Reiss
N A Lambias	F Sancho
B Saloy	F Manuel
J Sambola	B Dumestre
J K Gourdain	S Gombou
V Battalora	J Newhauser
J B Solari	F Janfreid
A Haber	M Dasecovich

8mai—1an

ETAT DE SITUATION —DE LA— Germania National Bank DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. 31 décembre 1874.

ACTIF.

Billets escomptés	$ 663,756 22
Prêts sur demande	68,365
Bons des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour répondre de la circulation	300,200
Primes sur les bons ci-dessus	33,000
Billets des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour racheter la circulation	[illegible]
Actions et bonds divers	13,500
Dû par des banques et des banquiers éloignés	3,106 64 / 4,209 62
Mobilier et accessoires	[illegible]
Avoir en argent: Bonds des E. U. en main	12,000
Comptant en caisse ici	61,639 93
Dû dans les banques de New-York	705,490 65
Total de l'actif	$1,380,441 92

PASSIF.

Capital payé	$ 3[illegible],030
Excédant de fonds	57,000
Billets émis	263,000
Dépôts	1,173,304 65
Dû à des banques et à des banquiers éloignés	54,330 82
Profits bruts pendant les 6 derniers mois	67,985 61
Moins dépenses et taxes	18,989 37
Profits nets (sur lesquels un dividende de 7 1/2 pour cent $[illegible] a été déclaré aux actionnaires)	49,356 75
Total du passif	$1,380,441 92

LOUIS SCHNEIDER, Président,
HERM. ROEHL, Caissier. 1erjanv—3

ASSURANCES.

Commercial Insurance Company of New Orleans.

HUITIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant: PASSIF. Primes de l'année [illegible]: Incendie... Mer... Rivières... [illegible]

Payé, pertes par l'incendie... Payé, pertes sur mer... Payé, pertes sur les rivières... Payé, réduction (rebate)... Payé, réassurance... Payé, primes remboursées... Payé, taxes... Payé, dépenses courantes... Payé, loyer... Payé, dépenses, salaires, etc... Payé, dividende... [illegible]

En moins, profits et pertes et intérêt... Bénéfice net... Billets à recevoir... Meubles... Actions Harbor Bank... Bons de la ville... Billets en voie de recouvrement... En caisse... [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie. Nouvelle-Orléans, [illegible] 1874. J. H. OGLESBY, Président. WALTER HUNTINGTON, Secrétaire. ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans. Déclaré sous serment, [illegible] avril 1874. EDWARD IVY, Notaire Public. Nouvelle-Orléans, [illegible]. Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs il a été résolu qu'un dividende de QUINZE POUR CENT sur le capital de la compagnie [illegible] payable sur demande.

RAPPORT SUR L'ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle de la Nlle-Orléans,

la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du vendredi, [illegible]. RESSOURCES. Prêts et Escomptes... Tiré au-delà des dépôts... Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation... Autres actions, bons et hypothèques... Dû par des agents de rachat et de réserve... Dépôt des banquiers et des banques de l'Etat... Local de la banque... Autres Propriétés foncières... Mobilier et installations... Dépenses Courantes... Taxes payées... Primes... Echanges pour le Clearing House... Billets d'autres Banques Nationales... Petite Monnaie Courante, y compris les Nickels... Espèces... Billets Legal Tender... [illegible]

PASSIFS. Capital payé... Surplus... Escompte... Change... Intérêt... Circulation Nationale non rachetée... Dividendes non-payés... Dépôts individuels... Chèques Certifiés... Dû à des Banques Nationales... Dû à des Banques et à des Banquiers de l'Etat... [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. Moi, Joseph Michel, Caissier de la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau [illegible] est exact. JOSEPH MITCHELL, Caissier. Signé sous serment, par devant moi, [illegible] 1874. JULES [illegible]. Exact. F. FOURNIER, E. S. [illegible], A. W. [illegible].

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue [illegible]. — Assure — LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIÈRES. Aux plus Bas Taux du Tarif. A. EIMER BADER, Président. CHAS. ENGSFELD, Vice-Président. GEO. STROMEYER, Secrétaire. Première Année Fiscale. Primes reçues... Pertes par incendies sur mer et rivières payées... Réassurances, réductions (rebate), dépenses, etc... Total de l'Actif... DÉCLARE: Intérêt sur le Capital payé, [illegible]; Dividende sur le Capital payé, [illegible]; Dividende sur Primes payées, [illegible]. DIRECTEURS: Henry Abraham, S. Katz, A. Eimer Bader, Jos. Keller, N. A. Baumgar[illegible], Th. Lilienthal, [illegible], E. F. Del Bondio, Isaac Scherck, H. Rohl, J. N. Schwarz, Chas. Engsfeld, Louis Schwarz, M. Frank, X. Weissenbach, H. R. Gogreve, H. Wildermann [illegible].

VINGT-DEUXIÈME ETAT ANNUEL — de — Home Mutual Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

CONFORMÉMENT aux clauses de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant [illegible] expirée le 31 décembre 1873: Primes reçues durant l'année terminée le 31 décembre 1873, y compris les Risques non terminés de 1872... Primes sur les Risques de feu... Primes sur les Risques de rivières... Primes sur les Risques de mer... Moins les primes rendues... Moins les primes sur Risques non terminés de 1873... Primes nettes pour l'année 1873... Déficit pour l'année 1873... Pertes payées durant la même période: Sur les Risques de feu... Sur les Risques des rivières... Sur les Risques de mer... Réassurances... Taxes... Réduction au lieu de scrip... Dépenses et Profits et Pertes, moins le compte de loyer... Intérêt dû sur les scrips non encore payés... Moins, comptes et intérêts... Pertes non réglées... La Compagnie possède l'Actif suivant: En caisse... Effets à recevoir sur prêts et sur gages... Effets à recevoir sur Primes... Effets à recevoir en voie de recouvrement... Propriétés foncières... Bons de l'Etat de la Louisiane et de la ville de la Nouvelle-Orléans... Actions de Banques... Actions de la Compagnie Valletta Dry Dock... Actions du Harbor Protection Company... Bons de la Grand' Loge des Maçons Libres et Acceptés... Bons I. G. des O. F. Hall Association... Actions de Compagnies d'assurance... Bons du Mechanics' and Agricultural Fair Association... Compte suspendu du Stock et d'Actions... [illegible]. L'état suivant est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie. A. BROTHER, Président. A. W. HUBBARD, Secrétaire. [illegible] 27 janv—1m

HUITIEME ETAT ANNUEL — DU — FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

[illegible] PRIMES DE L'ANNÉE [illegible] PERTES PAYÉES [illegible] NOUVELLE-ORLÉANS [illegible] RECETTES [illegible] EDWARD IVY [illegible] SECOND [illegible] CINQ POUR CENT [illegible] DIVIDENDE AU COMPTANT [illegible] MARION DOANE, Président [illegible]

[illegible] Compagnie d'Assurance "Hope" [illegible] DE LA NLLE-ORLEANS [illegible]

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance [illegible] ASSOCIATION OF LOUISIANA. [illegible] PASSIF. ACTIF. [illegible]

[illegible] Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NLLE-ORLEANS. DIX-SEPTIÈME ETAT ANNUEL. [illegible]

ASSURANCES. [illegible] Factors' and Traders' Insurance Company, [illegible] MARION DOANE, Président [illegible]

Second Etat de Situation [illegible] A. CARRIÈRE, Vice-Président [illegible] ETAT DE LA LOUISIANE [illegible] E. BOUNY [illegible]

Merchants' and Traders' [illegible] [illegible]

ASSURANCES. Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans, No. [illegible], RUE DU CANAL. [illegible] ETAT ANNUEL. [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans [illegible] F. [illegible] GUYER [illegible] DIRECTEURS [illegible]

VINGT-[illegible] ETAT ANNUEL — de la — Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent. [illegible]

[illegible] CHAS. A. ADAMS [illegible] W. B. EVANS [illegible] DEUX ET DEMI POUR CENT sur le CAPITAL [illegible] DIVIDENDE DE VINGT [illegible] COMPTANT [illegible] DIRECTEURS [illegible]

Germania Insurance Company [illegible] No 124 rue Commune [illegible] FRED. DEL BONDIO, [illegible] H. ZUBERBIER, EMIL MAIER, H. R. MARBURG, F. [illegible] [illegible]

ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle, DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, [illegible] ACTIF. PASSIF. [illegible]

The Freedman's Savings & Trust Co. [illegible] No 186, Rue du Canal. [illegible]

Louisiana Savings Bank AND Safe Deposit Company.

Au No. 38 de la rue du Camp. [illegible] $500,000. [illegible] R. [illegible] président. [illegible] vice-président. [illegible] FRED. WING, [illegible] W. T. THOMAS, [illegible] JAS. JACKSON, [illegible] C. ALLEN [illegible]

New Orleans Credit Foncier Association.

BUREAUX, No 49 de la rue Vieille-Levée [illegible] ETAT ANNUEL [illegible] J. A. FERNANDEZ [illegible] LE GARDEUR, Jr. [illegible]

BILAN [illegible] BANQUE GERMANIA NATIONALE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE [illegible] 2 octobre 1874 [illegible] RESSOURCES: [illegible] PASSIF: [illegible] ETAT DE LA LOUISIANE, [illegible] HERM. ROEHL, caissier [illegible] PRUDHOMME [illegible] GOGREVE [illegible]

Banque Nationale de l'Union,

A LA NOUVELLE-ORLEANS, DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE, [illegible] RESSOURCES. [illegible] PASSIF. [illegible] ETAT DE LA LOUISIANE, [illegible] JAS. CHALARON [illegible]

Banque Nationale de l'Etat.

[illegible] 1874. [illegible]

Banque Nationale de l'Etat.

[illegible] LORENA WILTZ, [illegible] EUGENE TOURNE [illegible] A. WAGATHA, Jr. [illegible]

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 7 Mars 1875.

[illegible]